



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART & DE DESIGN
MARSEILLE-
MÉDITERRANÉE

184 avenue de Lumley
13288 Marseille cedex 9
T 04 91 82 83 10
F 04 91 82 83 11
www.esadmm.fr

Conseil d'administration

Séance du 11 JUILLET 2017

Budget - Exercice 2017 : Approbation de la Décision Modificative N°1

Délibération n° DELIB_03_FI_17_07_11_DM

L'an deux mille dix-sept, le 11 Juillet 2017,
Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au siège de l'établissement,
Sur convocation de Madame la Présidente en date du 23 juin 2017,

VU

- Les dispositions du chapitre II du titre unique du livre VI de la première partie du Code Général des Collectivités territoriales,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- Les articles 17 et suivants des statuts de l'établissement,
- Les délibérations du Conseil d'Administration n°09_FI_15_12_11_BP_2016 du 11 décembre 2015 portant approbation du Budget Primitif 2016 et n°07_FI_16_03_25_BS_2016 du 25 Mars 2016 portant approbation du Budget Supplémentaire 2016

La Présidente,

EXPOSE

La décision modificative n°1 de l'exercice 2017 a vocation à ajuster les inscriptions budgétaires, pour tenir compte de la consommation finale effective des crédits, mais aussi des nouveaux engagements de l'ESADMM.

Ces ajustements se traduisent à la fois par des augmentations, des diminutions de crédits, des transferts de crédits entre chapitres budgétaires, ainsi que des virements d'article à articles au sein d'un même chapitre.

Il est rappelé que les opérations d'ordre correspondent à des opérations comptables, qui ne se traduisent pas par une entrée ou une sortie d'argent, et qu'elles sont sans incidence sur l'équilibre budgétaire.

L'exécution budgétaire de l'exercice 2017 nécessite les ajustements de crédits suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (1)(2)(3)
011	Charges à caractère général	600 953,00	0,00	48 742,00		658 700,00
012	Chargés de ges services et frais occasionnés	5 520 042,39	0,00	62 042,00		5 457 000,00
014	Autres charges de produits		0,00	0,00		0,00
05	Autres charges de gestion courante	14 000,00	0,00	0,00		14 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	6 153 000,39	0,00	-13 300,00		6 139 700,39
08	Chargés transférés	1 500,00	0,00	0,00		1 500,00
07	Chargés exceptionnels	55 000,00	0,00	13 300,00		48 300,00
002	Cessions d'actifs (éxécutionnement)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	6 209 400,39	0,00	0,00		6 209 400,39
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	166 001,00		0,00		166 001,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc.			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	166 000,00	0,00	0,00		166 000,00
	TOTAL	6 364 500,39	0,00	0,00		6 364 500,39
*						
					B 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	50 609,81
=						
					TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES	6 415 200,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (1)(2)(3)
013	Abattements de charges	11 600,00	0,00	0,00		11 600,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	340 600,00	0,00	0,00		340 600,00
73	Impôts et taxes	40 000,00	0,00	0,00		40 000,00
74	Dons, subventions et participations	5 004 000,00	0,00	0,00		5 004 000,00
75	Autres produits de gestion courante	69 200,00	0,00	0,00		69 200,00
	Total des recettes réelles de gestion courante	5 414 700,00	0,00	0,00		5 414 700,00
7G	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
7F	Produits exceptionnels	500,00	0,00	-147,00		353,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	5 415 200,00	0,00	-147,00		5 415 053,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			147,00		147,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc.			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	5 415 200,00	0,00	147,00		5 415 347,00
	TOTAL	5 415 200,00	0,00	0,00		5 415 200,00
*						
					B 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
=						
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES	5 415 200,00

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 [2]	Propositions nouvelles	VOTE [3]	TOTAL [=(1)+(2)+(3)]
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 010,51	0,00	0,00		53 010,51
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	202 340,00	0,00	-147,00		202 193,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	304 473,20	0,00	0,00		304 473,20
	Total des dépenses d'équipement	649 823,65	0,00	-147,00		649 676,65
24	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
10	Débours, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Succrédits d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
600	Dépenses financières (investissement)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Total des dépenses pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	649 823,65	0,00	-147,00		649 676,65
040	Opérations d'ordre entre sections (9)			147,00		147,00
041	Opérations patrimoniales (10)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			147,00		147,00
	TOTAL	649 823,65	0,00	0,00		649 823,65

R 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIVE REPORTE OU ANTICIPE [4] 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 649 823,65

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 [2]	Propositions nouvelles	VOTE [3]	TOTAL [=(1)+(2)+(3)]
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 1003)	40 000,00	0,00	0,00		40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	40 000,00	0,00	0,00		40 000,00
10	Débours, fonds divers et réserves (hors 1003)		0,00	0,00		0,00
16	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00		0,00
45	Total des dépenses pour la comptabilité (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	40 000,00	0,00	0,00		40 000,00
021	Versement de financement de fonctionnement (4)			0,00		0,00
029	Opérations d'ordre entre sections (9)	155 000,00		0,00		155 000,00
031	Opérations patrimoniales (10)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	155 000,00		0,00		155 000,00
	TOTAL	155 000,00		0,00		155 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE [2] 649 823,65

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 649 823,65

(1) y compris les restes à réaliser

En section de fonctionnement, les crédits budgétaires sont augmentés à hauteur de + 48 742€ pour le Chapitre 011 : Charges à caractère général et de + 13 300€ pour le Chapitre 07 : Charges Exceptionnelles pour répondre aux besoins supplémentaires de l'établissement. Enfin, pour tenir compte de la consommation effective des crédits, les chapitres 011 et 012 et 67 sont réajustés au niveau des articles budgétaires.

En section d'investissement, les crédits budgétaires restent inchangés. Les réajustements proposés portent sur les opérations d'ordre de transfert entre section pour un montant de 147€ (reprise d'amortissement sur exercice antérieur).

En conséquence, il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver la décision modificative n°1 du budget de l'ESADMM, exercice 2017, établie et présentée dans les documents réglementaires (Maquette DM annexée à la présente délibération).

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'accepter la proposition de décision modificative n°1 du budget, exercice 2017 ;

Article 2 : de modifier en conséquence les montants inscrits aux différents articles détaillés dans le document ci-annexé.

Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres présents	12
Nombre de suffrage exprimés	17
Votes pour	17
Votes contre	0
Abstention	0

La présente délibération mise aux voix est adoptée.

Fait à Marseille, le 11 Juillet 2017.

La Présidente
Anne-Marie d'Estienne d'Orves

Publiée le :
Transmise au représentant de l'Etat le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

100
100
100
100
100
100
100
100
100
100